

# **Musiques : Recherches interdisciplinaires**

## **Protocole de rédaction**

### **Soumission du texte**

Les auteurices désirant proposer un **numéro thématique** à la revue *Musiques : Recherches interdisciplinaires* doivent soumettre leurs propositions par courriel à la coordination de la revue (Anthony Grégoire : [musiques@ulaval.ca](mailto:musiques@ulaval.ca)). Les propositions doivent comprendre un résumé de la proposition (500 mots), un résumé de chacune des contributions envisagées (300 mots), ainsi que les noms, coordonnées et courte biographie (150 mots) des auteurices pour chaque article. Un numéro thématique doit comporter minimalement 6 articles.

Pour soumettre un **article indépendant, un essai, un entretien ou une recension** de livre ou de disque, soumettre l'article complet au format OpenOffice ou Microsoft Word directement sur la plateforme de la revue.

*Musiques : Recherches interdisciplinaires* ne publie que des textes inédits, rédigés en français, anglais et espagnol. Toute proposition, à l'exception des essais, recensions et entretiens, fait l'objet d'une évaluation en double-aveugle. Les articles doivent respecter un maximum de 8 000 mots (notes et bibliographie exclues), et être soumis en fichiers séparés :

1. une **page de présentation** mentionnant le titre de la proposition, le(s) nom(s) complet(s) du ou des auteurices avec adresses courriel et affiliations académiques, un résumé de 300 mots maximum, ainsi que cinq (5) mots-clés (pour l'indexation);
2. la **proposition** complète, anonymisée.

Les entretiens et essais doivent compter de 5 000 à 8 000 mots maximum (notes et bibliographie comprises), et les recensions doivent respecter une limite de 1 500 mots (notes et bibliographie comprises).

Tout fichier sonore, audio-vidéo et image, doit être déposé séparément dans la plateforme de soumission des propositions.

### **Présentation générale**

Les composantes du texte doivent apparaître dans l'ordre suivant :

Pour la page titre :

- 1) Le titre de présentation de l'article;
- 2) Référence complète de l'ouvrage recensé (uniquement dans le cas des recensions d'ouvrages ou de disques);
- 3) Le nom de ou des auteuice(s), l'affiliation institutionnelle et l'adresse électronique de chacure, ainsi que les coordonnées de la personne répondante, s'il y a lieu;
- 4) Le résumé de l'article (300 mots au maximum);
- 5) Cinq mots-clés pour l'indexation;
- 6) La notice biographique de chacure des auteurices, s'il y a lieu (100 mots au maximum).

Pour l'article complet :

- 1) Le titre de l'article (en utilisant le style « titre », police Times New Roman, interligne 1,5, taille 16, caractère gras, centré);
- 2) Le corps de l'article (style « normal »), incluant les éléments de la page titre :
  - Le corps du texte doit être en police Times New Roman, taille 12, à interligne 1,5, avec alignement justifié;
  - Il est préférable de séparer l'article en sections titrées, en n'utilisant qu'un maximum de 2 niveaux et avec les fonctions de titre 1 et 2 (« titre » étant réservé à l'intitulé du texte);
  - Les titres et sous-titres (respectivement les styles « titre 1 » taille 14, en caractère gras; et « titre 2 » taille 13 avec retrait de 1 cm et italiques) doivent être courts, sans ponctuation ni numérotation, et ne pas être en majuscules;
  - Les notes doivent apparaître en bas de pages, et non en fin de document (notes de fin);
  - Une indication de positionnement des figures et exemples musicaux doit figurer dans le texte. Les tableaux doivent quant à eux être incorporés au texte.
- 3) Les annexes, s'il y a lieu;
- 4) La bibliographie (seuls les travaux cités dans le texte doivent s'y retrouver);
- 5) La déclaration d'intérêts, s'il y a lieu.

## Présentation des figures, tableaux et exemples musicaux

Les figures, les tableaux et les exemples musicaux doivent porter un titre (« Figure 1 : Titre »; « Tableau 1 : Titre »; « Exemple 1 : Titre ») et être numérotés de façon continue. Les illustrations et exemples musicaux (ex. : extraits de partitions) doivent être soumis séparément dans la plateforme de la revue, en fichiers graphiques de haute résolution et de format JPG ou PNG (**pas dans un fichier Word**). Prière d'indiquer très clairement dans le texte les endroits où les figures et exemples musicaux doivent être insérés. Les tableaux qui s'étendent sur plus d'une page doivent répéter la ligne d'en-tête du tableau sur chaque page. Pour les exemples musicaux, il est

essentiel d'identifier l'artiste et/ou l'interprète de l'extrait, le titre de la pièce et son origine, dans cet ordre.

Pour les fichiers audios, il importe de soumettre des fichiers présentant la meilleure qualité possible, directement dans la plateforme lors du dépôt de la proposition. Si les exemples musicaux sont référencés sur des plateformes en ligne (YouTube, Spotify, Amazon Music ou autres), indiquer les liens URL entre parenthèses dans le texte, là où l'extrait doit être entendu.

Il revient aux auteurices de demander les permissions nécessaires aux détenteurices des droits sur les œuvres et images utilisées : par conséquent, ce sont les auteurices qui sont responsables des normes législatives concernant la propriété intellectuelle et artistique du matériel soumis. *Musiques : Recherches interdisciplinaires* ne prendra aucune responsabilité en cas de litige pour non-respect des droits d'utilisation et/ou de diffusion.

## Style

La langue utilisée est le français canadien, avec espace insécable uniquement avant les deux-points ( :), et respectivement après et avant les guillemets français ouvrants et sortants (« »).

Le point-virgule, le point d'interrogation et le point d'exclamation ne doivent pas être précédés d'une espace insécable.

La barre oblique (/) n'est ni précédée ni suivie d'une espace.

Les tirets demi-quadratins encadrant une incise doivent être précédés d'un espace insécable.

Lorsqu'il y a des parenthèses multiples, les crochets doivent être utilisés à l'intérieur des parenthèses ( [ ] )

Toutes les expressions en langues autres que le français ou l'anglais peuvent être conservées dans le texte, mais doivent être traduites en français tout de suite après et mises entre parenthèses.

Toujours utiliser les guillemets français pour une citation (« »); les guillemets américains (« ”) ne s'appliquent uniquement si une citation se trouve déjà entre des guillemets français.

Il est fortement recommandé d'employer le présent historique et non le passé simple.

Il faut éviter d'employer les verbes *parler* et *dire* lorsqu'on réfère aux écrits d'un auteur.

Il est conseillé d'utiliser la première personne du singulier, et non la première personne du pluriel, lorsque l'auteure s'identifie lui ou elle-même.

Les néologismes sont placés entre guillemets français (« »). Attention aux anglicismes et au langage populaire.

Les mots que l'on souhaite faire ressortir et ceux qui sont utilisés de façon autonymique sont en italique.

Les énumérations dans le corps du texte doivent être indiquées comme suit : 1) ...; 2) ...; et enfin 3) .... Un espace insécable suit immédiatement la parenthèse. Les énumérations mise en exergue peuvent l'être sous forme de puces ou suivant la numérotation précédente.

Les étendues de pages et d'années sont indiquées avec un tiret demi-quadratin (*en dashes*) et avec troncature, le cas échéant (ex. : 2000–2001, 1950–51, 2004–5, p. 30–31, p. 101–88, décembre 2002–mars 2003). La mention d'une étendue de pages dans le corps du texte sera indiquée par un « p. » unique (ex. : p. 31, p. 34–58) suivi d'un espace insécable. À noter toutefois que le style Chicago mentionne une citation dans le texte de type « (auteur date, #depage) » (sans le « p. »).

Les siècles sont écrits en chiffres arabes avec « e » en exposant (« <sup>e</sup> »).

Les chiffres de zéro à neuf (0–9) seront indiqués en mots, et les nombres à partir de dix (10) seront indiqués en chiffres.

Les titres de mouvements, de chansons, d'articles de périodiques ou de chapitres d'ouvrages sont mis entre guillemets, alors que le nom de l'œuvre, de la revue ou d'un ouvrage est en italiques.

Les indications de notes, d'accords et de tonalités sont en italique et avec l'altération au long (ex. : *la* bémol, *ré* majeur). Selon le cas, les accords avec extensions peuvent être indiqués au long ou sous forme de notation (ex. : *do* majeur septième avec neuvième majeure, *do* maj 9). La notation anglaise des accords est à proscrire (ex. : C, E, G).

## Abréviations et symboles

La première mention d'un sigle répété plus d'une fois dans le texte doit être immédiatement précédée du nom complet de l'organisme, de l'institution ou de l'ouvrage qu'il sert à abréger : par exemple, « Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique de l'Université Laval (OICRM-ULaval) ».

Les expressions latines (et al., ca., cf., etc.) ne sont pas indiquées en italique.

Les expressions telles que « numéro » et les indications de rang peuvent être abrégées (n°, n<sup>os</sup> 1–2, 2<sup>e</sup>, etc.).

## Citations

Les citations de moins de trois lignes sont mises entre guillemets français (« ») dans le corps du texte.

Les citations de plus de trois lignes sont mises en retrait. Elles n'ont pas de guillemets et sont écrites à interligne simple. Si la citation longue contient une autre citation, il faut placer cette dernière entre guillemets français (« »).

Les citations en langues autres que le français ou l'anglais doivent être traduites en français dans le corps du texte, et la citation en langue originale doit être mise en note de fin.

Les modifications apportées à une citation doivent être signifiées entre crochets ([ ]). Les coupures dans une citation doivent être indiquées par trois points entre crochets ([...]).

Les notes de bas de page doivent être en Times New Roman, taille 10, à interligne simple, avec alignement justifié.

Les notes doivent être appelées par un chiffre en exposant placé avant la ponctuation et après les guillemets fermants (s'il y a lieu).

Les références ne figurent pas en note; celles-ci sont réservées aux nuances ou aux informations complétant le texte lui-même. On place toutefois en note les longues énumérations de références bibliographiques.

Dans le corps du texte, la référence doit suivre immédiatement la citation, **après** les guillemets et **avant** la ponctuation.

Pour une citation longue, la référence est placée après la ponctuation.

Si le nom de l'auteure est mentionné dans la phrase, ne mettre que l'année et la page.

## Références bibliographiques

*Musiques : Recherches interdisciplinaires* suit les normes bibliographiques des Presses de l'Université de Chicago (style Chicago), dans sa version francophone. Pour tous les détails, consultez l'adresse suivante : <https://libguides.bib.umontreal.ca/c.php?g=73000g&p=5239652>

La bibliographie doit être en Times New Roman, taille 12, à interligne simple, avec alignement à gauche.

Il faut placer les auteurices par ordre alphabétique, puis en ordre chronologique. Si une même auteure a publié plus d'un document la même année, on ajoutera une lettre minuscule à la suite de l'année (ex. : 2011a). S'il n'y a pas d'auteure, le titre fera partie du classement alphabétique.

## Politique d'inclusion

Dans notre engagement envers l'inclusivité et la diversité, nous proposons aux personnes qui le souhaitent une approche rédactionnelle progressiste en utilisant ce que Camille Circlude a nommé *La typographie post-binaire : Au-delà de l'écriture inclusive* (Éditions B42, 2023)<sup>1</sup>. Ainsi, le corps du texte de notre revue utilise la typographie BBB Baskervvol<sup>2</sup>, et les titres et sous-titres utilisent la typographie Amiamie<sup>3</sup>, toutes deux téléchargeables gratuitement en ligne. Ces typographies sont tirées de la typothèque *Bye Bye Binary* qui rassemble et diffuse une collection de caractères typographiques post-binaires. Pour plus d'information concernant leur utilisation : <https://typotheque.genderfluid.space/fr/mode-d-emploi>

## Essais, commentaires, éditoriaux et recensions d'ouvrages

Les indications ci-dessus s'appliquent pour les essais, commentaires et éditoriaux. Pour les recensions, les renvois au document recensé doivent être indiqués dans le corps du texte avec le seul numéro de page ou de minutage. Toutes les autres références sont indiquées tel que stipulé ci-dessus.

Pour les recensions, la référence bibliographique complète présenté sera ajoutée sur la page titre, à la suite de l'intitulé de la proposition.

## Entretiens

Les indications ci-dessus s'appliquent pour les entretiens. La formule à suivre comprend aussi les éléments suivants :

- Indiquer en début d'entretien le sujet, la personne qui mène l'entretien et pourquoi, et le nom complet de la personne entretenue avec affiliations;
- Indiquer les noms complets dans le texte au début de la première prise de parole, puis les initiales seulement successivement;
- Respecter au mieux la formule verbatim avec crochet ( [ ] ) lorsqu'il y a des modifications dans la formulation des propos;
- Les informations et/ou précisions sont à mettre en notes de bas de page avec la mention « N.D.L.R. » pour « Note de la rédaction ».

---

<sup>1</sup> <https://editions-b42.com/produit/la-typographie-post-binaire/>

<sup>2</sup> <https://typotheque.genderfluid.space/fr/fontes/baskervvol>

<sup>3</sup> <https://typotheque.genderfluid.space/fr/fontes/amiamie>